

Avis de constitution

SOCIETE « CASTOR IMMOBILIER INTERNATIONAL 2.0 » en abrégé « CII 2.0 »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE EN FACE DU
NOUVEAU CHU, Lot 305, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CASTOR IMMOBILIER
INTERNATIONAL 2.0 » en abrégé « CII 2.0 »

Objet : - Bâtiment
- travaux publics
- Et pour la réalisation de l'objet social:
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières,
Commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE EN FACE DU
NOUVEAU CHU, Lot 305, Ilot 273

Dirigeant(s) M YAO KOUADJO ADJOUMANI BENJAMIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04933 du 29/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26828/GTCA/RC/2025 du 29/04/2025

